



Déclaration de la FSU au CTSD du 07 septembre 2017

Monsieur le Directeur Académique,
Mesdames messieurs les membres du CTSD,

Le Ministre de l'Education Nationale s'est adressé aux enseignants pour exprimer ses « vœux de confiance et de réussite ». **Mais comment construire l'école de la confiance dans ce contexte d'austérité et de décisions hâtives qui bouleversent l'organisation des écoles ?** L'heure n'est pas à la chanson !

La liberté offerte pour les communes de choisir leur semaine scolaire se transforme en un véritable piège. La fin des contrats aidés, décrétée en juillet, ne permet pas d'assurer dans de bonnes conditions les temps périscolaires et amènent certaines communes à changer de rythme à deux jours de la rentrée voire dans les jours qui vont suivre, mettant en difficultés les équipes éducatives autant que les familles. La sécurité des enfants dans les cantines et garderies se retrouve fragilisée et tout son poids va porter sur les personnels restant, ATSEM et agents territoriaux. Par ailleurs, le renouvellement des contrats des personnes aidant les directeurs d'école dans leur travail administratif n'aura pas lieu. Le SNUipp-FSU revendique au contraire que les missions exercées par ces personnels doivent être reconnues et évoluer vers de véritables métiers de la Fonction Publique, stables, pérennes et correctement rémunérés. Imaginer ces missions assurées par des services civiques ne peut être une réponse adaptée.

Même si les emplois aidés sont précaires et mal payés, s'ils sont un traitement social du chômage, s'ils ne constituent pas le tremplin attendu d'insertion professionnelle avec la mise en place d'une formation ad hoc, notamment dans l'éducation nationale, ils permettent à près de 460 000 personnes de retrouver un emploi. **Cette décision du gouvernement va donc entraîner un vaste plan social.**

Le CTSD de juin avait pour objet de répondre à la mesure phare annoncée par Mr Blanquer de dédoubler les CP. Ce dispositif se met en place à moyens constants au détriment du « plus de maîtres que de classes » (il faudrait 7000 postes pour assurer la mise en place du nouveau dispositif là où le ministre n'en annonce que 4000 !). **Le SNUipp FSU maintient sa défense des PDMQDC.** Ce dispositif permet aux équipes d'adapter les réponses pédagogiques, de briser l'isolement des enseignant-e-s, de dynamiser le travail d'équipe, de mieux affronter la complexité du métier. Nous le défendrons et continuerons à nous opposer à sa disparition annoncée. Si avoir douze élèves en CP est considéré par le Ministère comme une condition « idéale » pour 100% de réussite au CP, qu'advient-il pour les élèves socialement défavorisés en REP ou en classes ordinaires ? Ils continueront à fréquenter des classes parfois trop chargées et à se passer de RASED en nombre insuffisant.

Mr Le Ministre se targue de vouloir faire réussir tous les élèves et d'avoir des « exigences d'équité ». Or, non seulement l'avenir de l'école est incertain mais la politique libérale du gouvernement, guidée par l'austérité, en créant toujours plus de précarité, atteint les conditions de vie de nos élèves et a donc

des répercussions sur nos conditions d'exercice. **Plus les populations se paupérisent et plus il est difficile de lutter contre l'échec scolaire.**

Le gouvernement de Mr Macron met à mal les solidarités, s'attaquant brutalement aux droits sociaux : nouvelle réduction des dépenses publiques, baisse des APL, multiplication inacceptable de mesures concernant les agents publics, réforme du Code du travail sans véritable débat démocratique.

La loi travail XXL va contribuer à accélérer les transferts de richesses au détriment de la population en précarisant les salarié-e-s et en donnant toujours plus de droits et de pouvoirs aux employeurs. La FSU partage les inquiétudes et préoccupations des organisations qui condamnent les remises en cause des droits sociaux des salariés que cette réforme génère sous couvert de flexibilité et d'adaptabilité à l'emploi. Elle s'associe à l'indignation des salariés du secteur privé, en lutte pour obtenir un code du travail protecteur et des créations d'emplois de qualité.

Pour la Fonction Publique, la période est particulièrement brutale : gel du point d'indice, prévision de la suppression de 120000 emplois (dont 70000 dans la seule FPT), rétablissement du jour de carence, augmentation de la CSG sans garantie d'amélioration du pouvoir d'achat et toujours avec la menace de la remise en cause du calendrier des mesures PPCR - ce qui constituerait une trahison des engagements de l'Etat et du dialogue social.

Voilà pourquoi la FSU appelle à participer à la journée de manifestation et que le SNUipp-FSU 63 appelle à la grève, le 12 septembre.

Enfin, ce CTSD d'ajustement de la carte scolaire se déroule dans un contexte exceptionnel, cette année, de déficit en ressources humaines. On peut se féliciter du fait que des INEAT ont pu être réalisés et que le recours à la Liste Complémentaire a permis de faire face à une partie des besoins. Cependant, il semble que ce ne soit pas suffisant pour faire face à tous les besoins.

Nous avons exprimé notre opposition au recrutement de contractuels car cela constitue pour nous une précarisation de notre profession et nous réitérons cette position. **S'il manque des personnels, nous demandons que la liste complémentaire soit le vivier des futurs recrutements ainsi que celui des INEAT pour mettre devant nos élèves des personnels formés.**

Nous attendons de ce CTSD qu'il donne les moyens aux écoles qui sont actuellement en difficultés d'assurer aux élèves de bonnes conditions de scolarisation et aux personnels des conditions de travail favorables. Nous avons été sollicités par de nombreux collègues et nous soutiendrons tous les dossiers qui nous ont été confiés.

Pour la FSU, il est impératif de mettre en œuvre un projet éducatif ayant pour objectif la réussite de tous les jeunes de l'école maternelle à l'enseignement supérieur. Il est pour cela urgent de conforter le service public d'éducation.

Merci de votre attention

Les élus FSU au CTSD,
Joëlle MASSON, Didier LIENNART, Jonathan BOUDET

FSU du Puy-de-Dôme – Fédération syndicale Unitaire

Maison du Peuple , 29 rue Gabriel Péri, 63000 CLERMONT-FERRAND
Tél 04.73.31.24.83 ✉ fsu63@fsu.fr